

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil d'établissement de l'école de L'Arc-en-Ciel qui a eu lieu le 26 janvier 2026

Présents ;

- Mme Laurie-Ann Lachance, enseignante
- Mme Julie Fortin, enseignante
- Mme Raphaëlle Thiboutot, enseignante
- Mme Valérie Allaire, membre du personnel de soutien
- M. Louis-Philippe Lavoie, parent
- Mme Roxanne Bourgaut, Technicienne du service de garde
- Mme Audrey Lortie, parent
- Mme Julie Bourque, parent
- Mme Valérie Bernard, parent
- Mme Monia Gagnon, directrice

Absente :

- Mme Lébéné Akoesko, parent

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Mme Audrey souhaite la bonne année. Mme Audrey vérifie et confirme que nous avons le quorum.

Proposé par Mme Valérie Allaire

2. Mot de bienvenue

Mme Audrey souhaite la bienvenue aux membres. Mme Monia se présente en tant que nouvelle directrice de l'école depuis le 5 janvier 2026.

3. Adoption de l'ordre du jour

Pas de varia à ajouter, adopté par M. Lavoie.

4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 27 octobre 2025

Présences à corriger puisqu'il manque le « Mme » à Valérie pour uniformiser.
Adopté par monsieur Lavoie.

5. Suivi au procès-verbal de la rencontre du 27 octobre 2025

Aucun suivi

6. Parole au public

Aucun public

7. Grille des matières 2026-2027

Présentation de la grille des matières par Mme Monia. Elle explique qu'elle est identique à l'an dernier. Mme Bourque approuve.

8. Sorties éducatives

Mme Monia explique les sorties « Nager pour survivre » et demande l'autorisation d'une compensation en temps pour les enseignants et les élèves le lendemain de l'arrivée de la classe neige « Lac pouce » ainsi que le lendemain de la croisière des élèves de 6^e année..

Mme Valérie Bernard propose l'adoption.

9. Règles de vie de l'école, conséquences éducatives

Présentation de la part de Mme Monia de l'arrimage à venir pour le personnel concernant les règles de vie et les conséquences éducatives.

10. Suivi budget

Présentation par Mme Monia du suivi budgétaire.

11. Communication du service de garde

Mme Roxanne explique que nous sommes à la moitié de l'année. Pour la semaine de relâche, l'horaire sera de 8h à 17h. Il y a un besoin d'un minimum de 15 inscriptions par jour. Semaine toujours déficitaire d'année en année. Activités à valider : 190\$ de frais pour la semaine par élève. C'est comparable aux coûts de la ville. Il y aura une journée dont 36 élèves seront présents. Présentation des activités : quilles, confection de bombes de bain, visite à l'Aquarium de Québec le mardi, visite de l'Univers Toutou à l'école et guerre des tuques le vendredi.

Les éducatrices sont encouragées à suivre de la formation continue. Formation reçue : « Ici on bouge », le but est d'alléger certaines règles, parler des hauteurs, des sauts, debout sur les balançoires, monter dans la glissade. Pour l'animation dans la cour d'école, la formatrice est venue

pour la formation de jeux et la manière de les animer. De plus, cette formation nous a donné un montant à dépenser pour le 30 janvier.

Le jardin hydroponique sera bientôt mis en place.

Le Bonhomme Carnaval vient faire son tour vendredi prochain le 6 février. On va travailler sur les glissades extérieures avec les couleurs. Les parents seront invités avec leurs enfants.

12. Communication de la direction

Suivi buttes : Nous utilisons notre logique comme à l'habitude pour déterminer si les buttes sont accessibles ou non.

Vouvoiement : Nous encourageons les élèves à vouvoyer mais nous sommes surtout un modèle en nous vouvoyant en la présence des élèves.

M. Maxim, policier a communiqué avec nous concernant les « U-Turn » dans la rue du Pacifique. Il fait faire une affiche pour avoir un levier afin de pouvoir donner des contraventions.

Il y a un brigadier qui joue du klaxon en attendant dans sa voiture, Mme Roxanne l'a avisé.

M. Roussin, conseiller municipal a été interpellé par Mme Audrey. Il fera un suivi sur la circulation autour de l'école et nous pourrons l'inviter à notre prochain CÉ afin de discuter de nos enjeux (stationnement, arrivée des enfants).

Explication des travaux qui auront lieu à partir du 18 mai sur les murs extérieurs et fenestrations.

13. Communication du représentant au comité de parents

Compte-rendu du CSS à venir, Mme Monia communiquera avec Mme Alexandra Godet Simard pour le PV.

14. Communication de la communauté

Pas de communauté

15. Communication de la présidente

Mme Audrey félicite Mme Roxanne pour l'offre parascolaire d'activités alléchantes. Les activités gratuites sont peu convoitées. Les activités de soir sont indisponibles étant donné la basse fréquentation du SDG. Difficulté à trouver des offres et du personnel puisque nous sommes en milieu éloigné.

Organisme « Belizia », coup de cœur pour notre présidente.

Classe Desjardins : bravo à Mme Laurie-Anne et Mme Patricia. Mots de félicitations de la présidente.

Photographie scolaire : appréciation du photographe de cette année. Se prendre plus tôt l'an prochain et opter pour une photo extérieure de groupe. Satisfaction de la tarification, c'est semblable. Peut-être un peu trop rapide pour la prise des photos. Aviser pour une photo de groupe ensemble et non en mosaïque.

Valider les informations en janvier.

16. Varia

17. Levée de la séance à 19:47, adoptée par M. Lavoie

Audrey Lortie,
Présidente du conseil d'établissement
École de l'Arc-en-Ciel

Monia Gagnon
Directrice
École de l'Arc-en-Ciel